



FICHE D'INSCRIPTION STAGES ET SORTIES

(à retourner à Stéphane Chovet, 67 rue Vergniaud, Hall J, 75013 Paris ou par mail à ecocentredelaboule@gmail.com)

Coordonnées de la personne inscrite

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Sexe :

Nom et prénom du responsable (*pour les mineurs*) :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Email :

Activité choisie :

Pour la période du : au

Règlement

Montant total à régler (*activité + adhésion si non adhérent**) :

**Si la personne n'est pas inscrite à l'association Écocentre de laboule rajouter 20 € au montant de l'activité à régler*

Mode de règlement

Chèques : Un chèque d'arrhes de 30% du montant de l'activité et un deuxième chèque du montant total (moins les arrhes), les deux à l'ordre de l'Écocentre de laboule (*le deuxième ne sera encaissé qu'après le début de votre stage*). Et un chèque séparé de 20 euros à l'ordre de l'écocentre de laboule si non adhérent à l'association)

Virement : contactez-nous par mail pour obtenir le RIB de l'écocentre

Comment nous avez-vous connus ?

.....

Fait à :

Le :/...../.....

Signature

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription est validée à la réception de la fiche d'inscription signée et des chèques ou du virement de règlement du prix total de l'activité plus adhésion à l'association. Votre chèque d'arrhes de 30% sera encaissé dès la fin du délai de rétractation de 14 jours et les deux autres, seulement au début de l'activité. En cas d'annulation d'une activité de notre part, l'intégralité de la somme que vous avez versé vous est remboursée. En cas d'annulation écrite (lettre ou courriel) de votre part, si c'est 1 mois avant le début de l'activité, nous vous remboursons l'intégralité de la somme que vous avez versée. Toute activité démarrée puis interrompue du fait du participant, pour quelque raison que ce soit, ne donne droit à aucun remboursement.

Points particuliers :

Concernant les stages d'une semaine du samedi au samedi, l'arrivée se fait le samedi à partir de 14H et le départ avant 11H le samedi suivant.

Concernant les activités de week-ends, l'arrivée se fait le vendredi à partir de 18H et le départ au plus tôt à 16H le dimanche.

Pour toutes activités, l'association dojo Shiseikan se réserve le droit de refuser l'accès à l'activité si cela est jugé nécessaire à la bonne marche de l'ensemble.

Nourriture :

Nous privilégions les produits locaux et biologiques sans imposer un régime alimentaire particulier. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins spécifiques, nous chercherons toujours à les satisfaire et en tenir compte dans la mesure du possible.

Hébergement et intendance :

Merci de prévoir une paire de draps, une taie d'oreiller, un duvet, des serviettes de toilettes, une paire de sandales adaptées pour l'intérieur de la maison.

Quel que soit l'activité et le rôle qu'on y tient, nous pouvons vous solliciter selon vos possibilités pour la participation à des tâches d'entretien, de cuisine, ou d'intendance, voire d'entraide en rapport avec la construction ou le jardinage.

Pour s'y rendre ?

Au village de Laboule, 07110, entre Largentière et Valgorge. En train (gare de Montélimar ou de Valence + bus jusqu'à Aubenas ou Largentière).

Il est possible de venir vous chercher à la gare routière d'Aubenas ou la station de Largentière

Moyennant 10 € / personne et voyage.

Covoiturage : Pour partager les frais de route et mieux se connaître entre participants, faites-nous part de vos souhaits et possibilités.